

CNRS Chaire de professeur junior

Établissement/organisme porteur : CNRS

Établissements/organismes partenaires envisagés : IPP, PSL, Saclay, Sciences Po, Sorbonne Nouvelle

Laboratoires d'accueil envisagés : CREST, ISP, Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique, Lattice, OSC, IRHT, Internet et société, ISC-PIF.

Nom du projet : Intelligence artificielle en sciences humaines et sociales

Acronyme : IASHS

Mots-clés : Intelligence artificielle, données massives, humanités numériques, sciences sociales computationnelles

Durée visée : 4 ans

Profil recherché : Titulaire d'un doctorat ou diplôme équivalent ou justifiant de titres et travaux scientifiques jugés équivalents par l'instance compétente de l'établissement.

Il n'y a aucune condition d'âge ou de nationalité pour candidater.

Tous les emplois CNRS sont accessibles aux personnes en situation de handicap en bénéficiant d'aménagement d'épreuves rendus nécessaires par la nature du handicap.

Thématique scientifique : intelligence artificielle et SHS

Section (s) CNU/CoNRS/CNAP correspondante (s) : CNU : 05-06-07-08-17-19/ CoNRS : 32-34-35-36-37

IR/TGIR/SNO impliqué : Huma-Num

Stratégie d'établissement :

Ce profil correspond à une priorité de l'établissement et spécifiquement pour l'InSHS, à un double focus : a) méthodologique sur les enjeux de quantification et données massives, formalisation et conceptualisation, sciences sociales et computationnelles humanités numériques appuyées par l'IA. b) thématique : sur l'IA et les SHS et les enjeux d'usage liés aux transitions numériques et à l'IA ; et à un défi sociétal du COP. Les méthodes IA restent techniquement difficiles d'accès et épistémologiquement exigeantes à saisir, ce profil vise à accompagner le développement d'une expertise SHS de haut niveau capable d'avoir un effet d'entraînement pour les communautés.

Stratégies des laboratoires d'accueil :

Les Laboratoires d'accueil potentiels relèvent de plusieurs domaines disciplinaires : mondes anciens et médiévaux, philosophie, économie, sociologie. Ils ont été choisis en fonction de : a) leur positionnement clé pour les humanités numériques ou les sciences computationnelles, le développement des sciences sociales computationnelles et l'usage des données massives en linguistique et en économie. et b) de leur inscription dans un contexte académique qui a également fait de l'IA une priorité. Ils sont en co-tutelle avec des établissements avec lesquels l'InSHS souhaite développer des relations privilégiées sur cet objet de recherche.

Résumé du projet scientifique :

Les SHS se confrontent désormais aux données massives (développements statistiques et économétriques, grands jeux/ensembles de données, données sémantiques, etc.) imposant des problématiques spécifiques de production et de stockage comme un rôle central des sciences des données et le développement de techniques fondées sur l'apprentissage machine. En humanités numériques et en sciences sociales computationnelles, il s'agit alors d'accompagner les méthodes émergentes de l'intelligence artificielle (IA) pour la fouille des données, ce qui suppose un saut quantitatif dans le besoin en ressources humaines et techniques, les méthodes IA restent techniquement difficiles d'accès et épistémologiquement exigeantes. Au-delà des transformations dans les méthodologies des disciplines qu'elle induit, l'IA est une thématique sociétale aux multiples aspects, éthiques, économiques et sociaux qu'il importe d'étudier comme un aspect déterminant du tournant numérique.

Résumé du projet d'enseignement/observation :

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e).

Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

Les UPR mentionnées dans les laboratoires d'accueil potentiels proposent des formations très spécialisées et correspondent à des compétences rares, internationalement reconnues, qui constituent un programme d'enseignement (par. ex. les stages d'initiation de l'IRHT, <https://www.irht.cnrs.fr/fr/formation/les-stages>).

Synthèse financière :

320 K Euros pour la durée du projet

Diffusion scientifique :

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, patents...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

Science ouverte :

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessible autant que possible et fermé autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendues accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

Science et société :

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux

de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'éco-système socioéconomique et culturel du projet.

Indicateurs :

L'évaluation se fera sur des critères communs à ceux utilisés par le Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS). L'activité sera notamment évaluée sur la base de la production scientifique en termes de publications et de communications de haut niveau, sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, et sur la diffusion scientifique à destination des publics non spécialistes.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 août 2022 15h00 (heure de Paris)

Lien vers le dossier de candidature : <https://emploi.cnrs.fr/OffresCPJ.aspx>